

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 avril 2018

Anvers, Belgique – 9 mars 2018 – Xior Student Housing SA, la BE-REIT spécialisée dans le logement d'étudiants en Belgique et aux Pays-Bas, annonce la publication d'une convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 avril 2018.

Xior Student Housing NV a publié une convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le mardi 10 avril 2018 à 12h00 au siège social de la Société. La convocation, ainsi que l'ordre du jour et l'ensemble des documents relatifs à cette Assemblée, les modalités pratiques et un formulaire de procuration, sont eux aussi disponibles sur le site internet de la Société (<https://www.xior.be/fr/investor/investor-relations/general-meeting>).

Au cas où le quorum de présence requis ne serait pas atteint lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire, une seconde Assemblée Générale Extraordinaire sera convoquée, qui délibèrera valablement sur le même ordre du jour, quel que soit le nombre de titres présents ou représentés. Le cas échéant, cette seconde Assemblée aura lieu le 27 avril 2018 à 10h00, au même endroit.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

Xior Student Housing NV
Mechelsesteenweg 34, boîte 108
2018 Anvers
www.xior.be | info@xior.be

Christian Teunissen, CEO
Frederik Snauwaert, CFO
Arne Hermans, CIO
T +32 3 257 04 89

À propos de Xior Student Housing

Xior Student Housing NV est la première SIR publique belge spécialisée dans le segment du logement étudiant en Belgique et aux Pays-Bas. Dans cette catégorie, Xior Student Housing propose une grande diversité d'immeubles, allant de chambres avec espaces communs à des studios entièrement équipés, en passant par des chambres avec sanitaires privatifs. En sa qualité de propriétaire et d'exploitant, Xior Student Housing se constitue depuis 2007 un portefeuille de logements qualitatifs et fiables qu'elle destine aux étudiants à la recherche d'un endroit idéal pour étudier, habiter et vivre. Une chambre d'étudiant offrant ce petit plus qui permettra à chaque étudiant de se sentir immédiatement chez lui.

Xior Student Housing est agréée en tant que SIR publique de droit belge depuis le 24 novembre 2015. Les actions de Xior Student Housing sont cotées sur Euronext Bruxelles (XIOR) depuis le 11 décembre 2015. Au 31 décembre 2017, Xior Student Housing détient un portefeuille immobilier d'une valeur d'environ 489 millions EUR. Vous trouverez plus d'informations sur www.xior.be.

Le présent document a été rédigé en néerlandais et a été traduit en anglais et en français. En cas de divergence entre les différentes versions de ce document, la version néerlandaise prévaudra.

Xior Student Housing NV, SIR publique de droit belge (BE-REIT)
Mechelsesteenweg 34, boîte 108, 2018 Anvers
BE 0547.972.794 (RPM Anvers, section Anvers)